

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-19-0599 du 14/03/2019

Arrêté du 11 mars 2019

ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES
DE CLASSE EXCEPTIONNELLE DE L'INTERIM DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS-DE-SEINE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge un administrateur général des Finances publiques de classe exceptionnelle de l'intérim de la direction départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine.

Date d'application : 01/04/2019

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE EXCEPTIONNELLE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS-DE-SEINE..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES DE
CLASSE EXCEPTIONNELLE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES DES HAUTS-DE-SEINE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH-1B

ARRÊTÉ

**chargeant un administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle
de l'intérim de la direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine**

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE

Article premier

M. Laurent FOURQUET, administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle, directeur du pôle gestion publique à la direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine, est chargé de l'intérim de la direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine, en remplacement de M. Dominique LAMIOT.

Article 2

Cette mesure prend effet le 1^{er} avril 2019.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 11 mars 2019

POUR LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES
COMPTES PUBLICS,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES
PUBLIQUES,
PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART



BOFIP
Direction générale des Finances publiques
Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756